



## La raison de notre espérance

# Le jugement dernier

### Le jugement dernier, la résurrection et la vie éternelle

« Nous croyons finalement, selon la Parole de Dieu, que lorsque le temps fixé par le Seigneur, mais inconnu de toutes les créatures, sera venu et que le nombre des élus sera complet, notre Seigneur Jésus-Christ viendra du ciel corporellement et visiblement, comme il y est monté (Ac 1.11), dans toute sa gloire et sa majesté, pour se déclarer Juge des vivants et des morts, en consumant ce vieux monde par le feu et les flammes afin de le purifier.

Alors comparaitront personnellement devant ce grand Juge toutes les créatures humaines — hommes, femmes et enfants —, qui auront existé depuis le commencement du monde jusqu'à la fin. Ils seront convoqués à la voix de l'archange et au son de la trompette divine (1 Th 4.16). Tous ceux qui seront morts auparavant ressusciteront de la terre, leur esprit à nouveau réuni à leur propre corps dans lequel ils auront vécu. Quant à ceux qui vivront encore, ils ne mourront pas comme les autres, mais ils seront changés, en un clin d'œil, de la corruption à l'incorruptibilité. Alors, les livres seront ouverts (c'est-à-dire les consciences) et les morts seront jugés (Ap 20.12-13) selon les choses qu'ils auront faites en ce monde, soit en bien soit en mal (2 Co 5.10). Les hommes rendront même compte de toutes les paroles vaines qu'ils auront prononcées (Mt 12.36) et que le monde considère simplement comme des jeux et des passe-temps. Les actions et les pensées secrètes des hommes ainsi que leurs hypocrisies seront alors dévoilées publiquement devant tous.

C'est pourquoi, à juste titre, la pensée de ce jugement est horrible et épouvantable pour les hommes injustes et méchants, mais fort désirable et d'une grande consolation pour les hommes bons et élus. En effet, leur rédemption totale sera alors accomplie et ils recevront les fruits des peines et des travaux qu'ils auront endurés. Leur innocence sera ouvertement connue de tous et ils verront la vengeance terrible que Dieu fera subir aux méchants qui les auront tyrannisés, affligés et tourmentés dans ce monde. Ces derniers se reconnaîtront coupables par le témoignage de leurs propres consciences et seront rendus immortels pour être tourmentés dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges (Mt 25.41). Au contraire, les fidèles et élus seront couronnés de gloire et d'honneur. Le Fils de Dieu confessa son nom devant Dieu son Père et devant les saints anges élus (Mt 10.32). Toutes larmes seront essuyées de leurs yeux (Ap 21.4). Leur cause, à présent condamnée par plusieurs juges et autorités civiles comme hérétique et méchante, sera reconnue comme étant la cause du Fils de Dieu. Comme récompense gratuite, le Seigneur leur fera posséder une gloire telle que jamais cœur d'homme n'aurait pu imaginer.

C'est pourquoi nous attendons ce grand jour avec un ardent désir, pour jouir pleinement des promesses de Dieu en Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen! Viens, Seigneur Jésus! (Ap 22.20). »

**Confession de foi des Pays-Bas, article 37**

1. La convocation au jugement
2. Le moment du jugement
3. Le déroulement du jugement
4. La norme du jugement
5. Le verdict prononcé lors du jugement
6. Le but du jugement

Aujourd'hui, Jésus-Christ règne au ciel et nous croyons qu'un jour, il reviendra de là pour juger les vivants et les morts. Oui, le Roi des rois a reçu le grand honneur d'exercer le jugement dernier.

## 1. La convocation au jugement

Qui comparaitra devant le tribunal? Les anges déchus et Satan devront se présenter devant le Juge suprême. « *Il les a gardés dans des chaînes perpétuelles au fond des ténèbres en attendant le grand jour du jugement* » (Jude 1.6). De plus, tout humain devra comparaître devant son Créateur. La Confession de foi des Pays-Bas résume encore les enseignements de l'Écriture sainte à ce sujet.

*« Alors comparaîtront personnellement devant ce grand Juge toutes les créatures humaines — hommes, femmes et enfants —, qui auront existé depuis le commencement du monde jusqu'à la fin » (art. 37).*

Personne ne pourra y échapper, pas même les rois, les juges et les dignitaires.

Certains croient que les chrétiens ne seront pas jugés. Effectivement, il n'y a plus de condamnation pour ceux qui appartiennent à Jésus-Christ (Rm 8.1). Quelle immense consolation! La Parole de Dieu nous dit toutefois que tous les humains devront comparaître devant le Juge.

*« Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal du Christ, afin qu'il soit rendu à chacun d'après ce qu'il aura fait dans son corps, soit en bien, soit en mal » (2 Co 5.10).*

Pour ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, leur Juge sera également leur Avocat. Nous n'avons donc rien à craindre, puisqu'il prendra notre défense et que nous serons revêtus de sa justice. Ceux qui n'appartiennent pas au Christ devront se présenter seuls, sans avocat, devant leur Juge.

## 2. Le moment du jugement

Quand ce jugement aura-t-il lieu? Les prémillénaristes croient que deux jugements séparés dans le temps, voire trois d'après les prémillénaristes dispensationalistes, auront lieu : un premier lors d'un supposé retour secret du Christ pour juger les croyants, un second lors de son retour en gloire pour juger les nations et un troisième après un millénium terrestre pour juger les méchants. Nous croyons plutôt qu'un seul jugement aura lieu au dernier jour. Jésus reviendra une seule fois pour ressusciter tous les morts et transformer les vivants, afin que tous se tiennent en même temps devant le Juge.

« Toutes les nations seront rassemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs, et il mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche » (Mt 25.32-33).

### 3. Le déroulement du jugement

Le jugement se déroulera promptement et avec beaucoup de solennité. Tous se tiendront devant le trône du grand Juge.

« Alors, les livres seront ouverts (c'est-à-dire les consciences) et les morts seront jugés (Ap 20.12-13) selon les choses qu'ils auront faites en ce monde, soit en bien soit en mal (2 Co 5.10) » (art. 37).

« Des livres furent ouverts et un autre livre fut ouvert, qui est le livre de vie. Les morts furent jugés d'après ce qui était écrit dans les livres, selon leurs œuvres » (Ap 20.11). Cela signifie que rien ne sera oublié. Le passé sera conservé comme dans un livre, pour être examiné avec soin. Heureusement, nous ne nous limiterons pas seulement aux livres de nos vies, car le livre de la vie sera ouvert, avec les noms des élus inscrits depuis toute éternité!

« Les hommes rendront même compte de toutes les paroles vaines qu'ils auront prononcées (Mt 12.36) et que le monde considère simplement comme des jeux et des passe-temps. Les actions et les pensées secrètes des hommes ainsi que leurs hypocrisies seront alors dévoilées publiquement devant tous » (art. 37).

Ce jour-là, tout sera mis au grand jour! « Le Seigneur mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres et manifestera les desseins des cœurs » (1 Co 4.5).

Quel jour solennel! Oui, notre Sauveur plaidera la cause de ceux qui lui appartiennent et qu'il a déjà justifiés par sa parfaite obéissance. Pourtant, Dieu manifestera l'œuvre de chacun des croyants et évaluera sa réelle valeur avec précision par le feu de son omniscience. Il jugera si nous avons construit sur le fondement avec de l'or, de l'argent, du foin ou du chaume (1 Co 3.10-15).

### 4. La norme du jugement

Nous pouvons être assurés du caractère parfaitement équitable du jugement. Dieu jugera chacun selon la norme de sa volonté révélée, en fonction du degré de lumière que chacun aura reçu durant sa vie. « Tous ceux qui ont péché sans la loi périront aussi sans la loi et tous ceux qui ont péché sous la loi seront jugés par la loi » (Rm 2.12). Ceux qui ne possèdent pas la Parole de Dieu ont tout de même reçu la lumière de Dieu dans la création et dans leur conscience. Ceux qui connaissent la Parole de Dieu seront tenus doublement responsables. Tous ceux qui pratiquent le mal savent en eux-mêmes qu'ils commettent des fautes méritant la condamnation (Rm 1.32). « Ces derniers se reconnaîtront coupables par le témoignage de leurs propres consciences » (art. 37). Quand Dieu prononcera le verdict final, ils resteront bouche bée. Dieu sera glorifié, car sa parfaite justice sera manifestée aux yeux de tous.

## 5. Le verdict prononcé lors du jugement

Quel verdict sera donc prononcé? Certaines sectes croient que Dieu anéantira les méchants pour toujours. D'après eux, les méchants seront punis, mais leur punition consistera à être totalement annihilés, car comment un Dieu bon pourrait-il infliger des tourments éternels? Beaucoup d'autres croient que Dieu ne punira jamais réellement personne. Plusieurs Églises qui ont dévié de la Parole croient que Dieu est seulement amour et qu'il ne pourra jamais envoyer des gens en enfer pour l'éternité. L'amour de Dieu ne jugerait jamais et pardonnerait toujours, peu importe si les personnes se repentent ou non de leurs péchés.

Mais comment peut-on réellement parler d'amour quand on évite de tenir les gens responsables de leurs actes et que nos actions n'ont aucune conséquence? Un juge qui ne punit jamais les méchants n'est pas un bon juge. Dieu est le Juge parfait. Son jugement est juste et avisé. Un Dieu d'amour qui laisse se commettre des injustices n'est pas véritablement amour. En effet, s'il ne punissait pas les crimes et les injustices, il ne permettrait jamais que ses enfants puissent un jour véritablement goûter au repos et à la joie complète dans un monde à venir où la justice habitera parfaitement.

Quelle absurdité de croire que Dieu ne pourrait pas faire enfin justice et nettoyer la terre de toutes ses méchancetés! Une telle perspective d'avenir s'avère désespérante. La Bible nous dit que Dieu est très certainement bon et plein d'amour. Voilà pourquoi il a bien voulu en délivrer un certain nombre du châtiment éternel que nous méritions tous. Toutefois, Dieu est également juste et saint. Il ne peut pas laisser impuni le péché. Nous pouvons très certainement nous réjouir de ce que la justice triomphera de manière éclatante.

Voici donc le verdict qui sera prononcé sur les brebis :

*« Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; recevez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde » (Mt 25.34).*

Puis sur les boucs :

*« Retirez-vous de moi, maudits, allez dans le feu éternel préparé pour le diable et pour ses anges. [...] Et ceux-ci iront au châtiment éternel, mais les justes à la vie éternelle » (Mt 25.41,46).*

Nous connaissons déjà le verdict!

*« En effet, leur rédemption totale sera alors accomplie et ils recevront les fruits des peines et des travaux qu'ils auront endurés. Leur innocence sera ouvertement connue de tous et ils verront la vengeance terrible que Dieu fera subir aux méchants qui les auront tyrannisés, affligés et tourmentés dans ce monde » (art. 37).*

## 6. Le but du jugement

Pourquoi ce jugement dernier aura-t-il lieu? Nous savons que Dieu prononce et exécute des jugements variés tout au long de l'histoire. Il envoie encore toutes sortes de fléaux sur la terre pour

juger le monde. Nous attendons toutefois le grand jour du jugement pour que toute justice soit pleinement accomplie.

On ne peut pas affirmer que le ciel et l'enfer sont vécus aujourd'hui sur terre. Le jugement dernier mettra définitivement fin à l'histoire actuelle et nous fera entrer dans l'éternité. En même temps, la Bible nous enseigne que notre sort éternel est déjà scellé au moment où nous mourons. Pour le croyant, la mort est un gain et nous avons le désir de se retrouver avec le Christ et de vivre en communion sans faille avec notre Dieu (Ph 1.21-23). Pour l'incrédule, la mort le plonge dans une existence sous la colère de Dieu, frappée de terribles souffrances et dans l'attente du jugement dernier (Lc 16.22-23; Hé 9.27).

Pourquoi devons-nous subir un jugement dernier, puisqu'aucune investigation ultime ne pourra renverser le verdict prononcé par Dieu à notre mort?

Le but de l'exercice visera à manifester la gloire du Roi aux yeux de tous. D'un côté, une foule innombrable se réjouira du pardon de ses péchés. Quelle grâce et quelle miséricorde le Seigneur démontrera aux yeux de tous! Ce sera pour tous les rachetés une immense raison de se réjouir et de rendre gloire ensemble au Roi des rois. D'un autre côté, une foule innombrable aura honte d'avoir rejeté leur Créateur, notre grand Roi, et son œuvre de salut. Quand ils recevront en toute justice leur sentence de condamnation, tous rendront gloire au Roi pour sa parfaite justice!

*« Tes œuvres sont grandes et admirables, Seigneur Dieu tout-puissant! Tes voies sont justes et véritables, Roi des nations! Seigneur, qui ne craindrait et ne glorifierait ton nom? Car seul, tu es saint. Et toutes les nations viendront et se prosterneront devant toi, parce que ta justice a été manifestée » (Ap 15.3-4).*

---

**Paulin Bédard**, pasteur

*La raison de notre espérance*, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.

Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.